

INFORMATION A LA POPULATION

Scrutin fédéral du 9 juin 2024

Pour le scrutin précité, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (Mairie, Place de la Gare 1) est le suivant :

- **Samedi** **8 juin 2024, de 18 h 00 à 20 h 00**
- **Dimanche** **9 juin 2024, de 10 h 00 à 12 h 00**

Vote par correspondance : L'électeur souhaitant voter par correspondance glisse le bulletin dans l'enveloppe de vote qu'il glisse ensuite dans l'enveloppe de transmission. L'enveloppe ne doit porter aucun signe distinctif.

L'électeur **appose sa signature sur la carte d'électeur**. Il la glisse dans l'enveloppe de transmission et veille à ce que l'adresse apparaisse bien dans la fenêtre. Il ferme l'enveloppe, l'affranchit selon les tarifs postaux en vigueur et la poste.

L'électeur peut également glisser l'enveloppe de transmission dans la boîte aux lettres de l'Administration communale, ou remettre l'enveloppe de transmission au guichet du Secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

L'enveloppe de vote par correspondance doit parvenir à l'Administration communale au plus tard le samedi précédant le jour du scrutin (dernier relevé de la boîte aux lettres de la Mairie ainsi que de la case postale n° 59 : samedi 8 juin 2024 à 17h00).

Votes sous enveloppe : le traitement, ouvert au public, des votes par correspondance aura lieu au local de vote le dimanche à 08h15.

Duplicata : un duplicata de la carte d'électeur peut être délivré au plus tard 48 heures avant l'ouverture du scrutin.

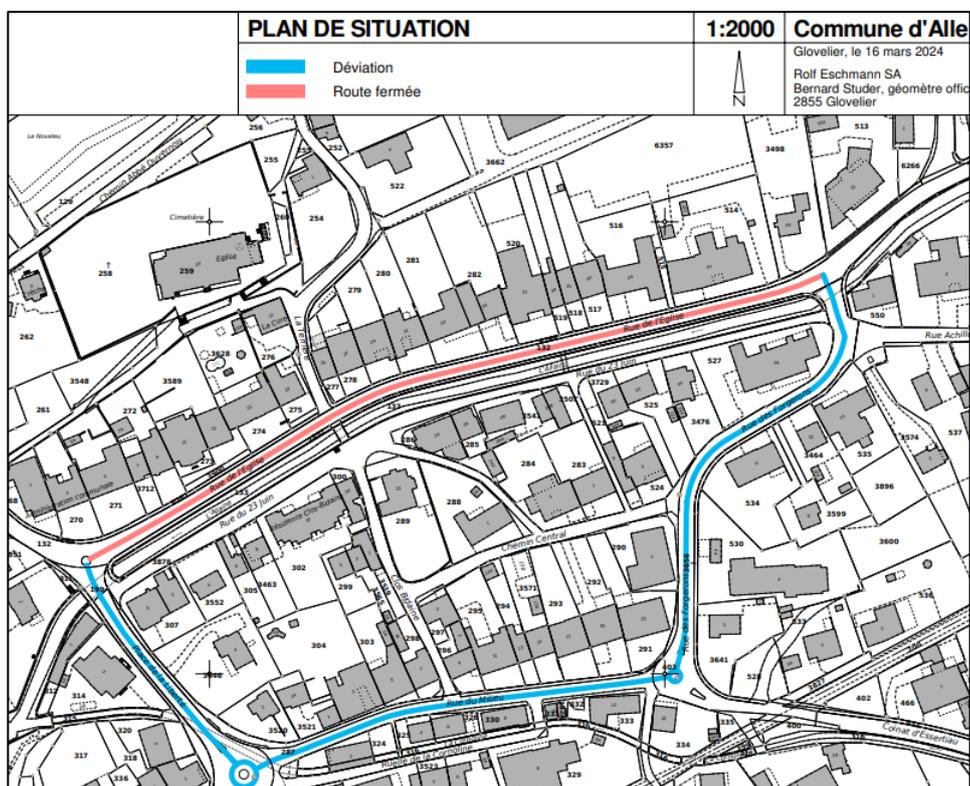
Fête jurassienne de musique 2024

Les 8, 15 et 16 juin 2024, Alle accueillera la 41^{ème} Fête jurassienne de musique et sera le centre musical du Jura. Les passionnés de musique se retrouveront lors du grand rassemblement quinquennal de musique instrumentale de la Fédération Jurassienne de Musique (FJM). Placée sous la responsabilité de la Société de Musique d'Alle (SOMU), cette importante manifestation rassemblera 40 sociétés et 1'400 musiciens. Tout le village sera animé, et plusieurs lieux seront occupés par les musiciens et visiteurs venus des quatre coins du Jura et du Jura bernois, ainsi que des cantons de Bâle, Berne, Neuchâtel et Vaud.

Appréciée autant des participants que des spectateurs, **la musique de parade aura lieu à la rue de l'Église et nécessitera la fermeture de celle-ci les samedi 15 juin (de 14h à 19h) et dimanche 16 juin (de 13h30 à 18h15)**. Une autorisation a été obtenue et fera l'objet d'une parution dans la feuille officielle.

La SOMU remercie donc tous les riverains de leur compréhension et les invite à se conformer aux horaires de fermeture, à la signalisation qui sera mise en place, ainsi qu'aux directives des bénévoles en charge de la gestion de la circulation.

Le plan de situation ci-dessous vous permettra de visualiser la rue de l'Église, qui sera fermée, ainsi que l'itinéraire de déviation prévu. Un service de navette sillonnera également le village afin de transporter les musiciens et le public.



Pour terminer, la SOMU tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui agiront en tant que bénévoles durant la FJM 2024, ainsi que les sociétés locales et les Autorités communales pour leur précieuse collaboration.

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.fjm2024.ch

Çtéeci pe Çtuli Derrièr LaGarr, le 23 juin 2024 à Alle

Des contes jurassiens, de la musique live et un chouïa de patois : c'est la recette que proposent la conteuse Geneviève Boillat et le musicien Jacques Bouduban dans leur création « Çtéeci pe Çtuli Derrièr LaGarr ». Cette veillée spectacle plonge le public dans notre histoire pour mieux penser l'avenir. Les deux compères rafistolent le monde à coups de rire et de sons de ferraille, de poésie, de cruauté et de contes de fées.

Un spectacle, un apéro, une grillade

Rendez-vous du 21 juin au 27 juillet 2024, par tous les temps, pour spectacle, un apéro et des grillades à proximité des 32 gares jurassiennes. Au-delà du spectacle, c'est un moment convivial de terroir que proposent la conteuse Geneviève Boillat et le musicien Jacques Bouduban. Se moquer de nous-mêmes, plonger dans notre histoire, s'amuser, se rencontrer, griller quelque chose, boire un coup et fêter simplement les 50 ans de notre canton sont au programme.

Une chaise sous le bras

Dès 18h00, les spectateurs arrivent, si possible en train, avec un siège pliable et quelque chose à griller. On prend le temps de boire un verre grâce à la Brasserie Blanche-Pierre qui suit la tournée, on discute un moment et on se rencontre.

A 19h00, a lieu le spectacle d'une petite heure : des contes, des chansons, des histoires, des musiques jurassiennes et un chouïa de patois. Il y a des rires, des surprises, de la joie et du partage. C'est sans réservation et au chapeau.

Vers 20h, on boit encore un verre, on peut griller ce qu'on a apporté, grignoter et rester encore un moment ensemble pour refaire le monde.

Problématique des rats

Les Autorités communales, en collaboration avec une entreprise spécialisée, s'attèlent toujours à ladite problématique et se permettent de vous rappeler quelques directives.

Les rats aiment vivre là où se trouve de la nourriture et s'installent là où il y a de quoi survivre. L'Office de l'environnement (ENV) a accepté de soutenir notre Commune pour venir à bout de ce fléau, mais ce n'est qu'avec le soutien de la population que nous réussirons. Par conséquent, nous vous saurions gré de ne plus laisser de nourriture ni de restes alimentaires à proximité des habitations et de ne rien éliminer par les canalisations d'eaux usées. Il est évident qu'il ne faut rien jeter dans les rivières, les forêts ou les composts. Il est recommandé d'utiliser des composts fermés.

Les restes alimentaires doivent impérativement être éliminés dans un sac poubelle taxé SidP.

Nous remercions d'avance nos citoyens pour leur bonne collaboration.

Frelon asiatique – appel à la vigilance

Le frelon asiatique est un insecte exotique menaçant la faune entomologique indigène, notamment les colonies d'abeilles domestiques. Après une première découverte en 2017, son expansion s'est accélérée en 2023 de manière significative dans tous les districts du canton, avec plus d'une centaine d'observations répertoriées via la plateforme nationale dédiée aux signalements.

Compte tenu de cette progression, l'Office de l'environnement a adapté la stratégie de lutte, en collaboration avec la Fédération Jurassienne d'Apiculture (FJA), le CABI et la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Cette nouvelle approche renforce le rôle crucial des apiculteurs, tout en instituant la création d'un groupe de pilotage sous la direction de la FRI.

Nous sollicitons la participation active de la population, à travers le signalement des observations suspectes d'individus et de nids sur la plateforme nationale www.frelonasiatique.ch. Au vu du grand nombre d'observations attendues cette année, seuls les signalements effectués sur cette plateforme pourront être traités. Nous comptons sur la vigilance de toutes et tous, notamment des personnes régulièrement présentes sur le terrain (voyers, forestiers, chasseurs, naturalistes, apiculteurs, etc.).

De plus amples informations sont disponibles dans la stratégie cantonale, pouvant être consultée à l'adresse suivante : www.jura.ch/frelonasiatique

CONSEIL COMMUNAL